

TABLEAU SYNTHETIQUE DES DIFFERENTS DISPOSITIFS DE SOUTIEN PROPOSES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

DANS LE CADRE DE LA [CIRCULAIRE 2020-025 DU 28 JANVIER 2020](#)

Dispositif	Public concerné	Soutien apporté par l'académie de Strasbourg et ses partenaires (DRAC, etc.)	Date limite de dépôt des dossiers	Dossier à envoyer à	A télécharger	
					Formulaire	En cas de renouvellement
Ateliers artistiques	Elèves volontaires de collèges ou de lycées	50 HSE pour les enseignants (uniquement pour les collèges*) 30 heures d'intervention pour le(s) partenaire(s)	13 mars 2020 (aucun dossier arrivé après cette date ne pourra être pris en considération)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rectorat – Délégation académique à l'action culturelle – Envoi mail ▪ DRAC – service culture-éducation – Palais du Rhin – 2 place de la République – 67000 Strasbourg (<i>envoi uniquement au format papier</i>) 	Ateliers artistiques en collège Ateliers artistiques en lycée et lycée professionnel	Bilan financier et bilan pédagogique
Ateliers scientifiques	Elèves volontaires de collèges ou de lycées	50 HSE pour les enseignants Soutien financier de 500 € maximum		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rectorat – Délégation académique à l'action culturelle – Envoi mail 	Ateliers scientifiques et techniques	Bilan financier et bilan pédagogique
Classes à projet artistique et culturel (Classes à PAC)	Elèves et apprentis des lycées professionnels	10 heures d'intervention pour le(s) partenaire(s)		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rectorat – Délégation académique à l'action culturelle – Envoi mail 	Classes à PAC	Bilan financier et bilan pédagogique
Classes à projet d'éducation aux médias (Classes à PEM)	Elèves de collèges ou de lycées	10 heures d'intervention pour le(s) partenaire(s)		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rectorat – Délégation académique à l'action culturelle – Envoi mail 	Classes à PEM	Bilan financier et bilan pédagogique

* Pour les lycées, les heures des enseignants sont financées sur la DHG de l'établissement.